

## Conditions d'utilisation des produits d'information territoriale du MSSS

Le MSSS fournit gratuitement divers produits d'information territoriale dans le but de favoriser la gestion cohérente de ses territoires officiels dans l'ensemble des systèmes d'information de son réseau de services. Les définitions territoriales varient d'année en année et la mise à jour précise de tous les systèmes, au bon moment, est un de nos objectifs principaux. Les outils de diffusion sont offerts sous forme de fichiers à télécharger, de listes et de cartes à visualiser ou à imprimer, et de traitements de requêtes individuelles ou par lot sur le Web.

Ces données territoriales sont fournies aux conditions suivantes .

1. Il est fortement suggérer de consulter cette page régulièrement, pour en connaître le contenu et vous assurer de ne pas développer de produits semblables aux nôtres et créer ainsi une confusion sur la version officielle de nos définitions territoriales. En cas de doute, veuillez nous contacter.
2. Toute production dérivée de nos produits doit mentionner clairement la date de référence et la source : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.  
Il est important également de mentionner le caractère évolutif de nos définitions territoriales, qui ne sont généralement valables que pour une seule année financière.
3. Il est accepté de diffuser tout développement utilisant nos produits en créant une valeur ajoutée significative par rapport à l'ensemble de notre production.
4. Quand leur utilisation dépasse un an, il est important de mettre à jour vos produits dérivés à partir des nôtres, généralement une fois par an, en avril.
5. De plus, il est essentiel de transmettre rapidement vos mises à jour à vos clients du réseau, à un coût modique.
6. Il est préférable de pas fournir une copie de nos produits à d'autres, mais plutôt les référer à la source.

Vous remerciant de contribuer à une bonne gestion territoriale dans le réseau du MSSS.